

Saint Augustin

Le petit journal

📍 Jardin de la Roseraie du Poncet

Avril 2025 - n°28



« Il vaut mieux suivre le bon chemin en boitant que le mauvais d'un pas ferme. » Saint Augustin

Village de
Caractère
DE SEINE-ET-MARNE

7

Sommaire

- 4 | Retour en images
- 6 | Vie municipale
- 14 | Vie associative
- 15 | Écoles
- 16 | Travaux
- 18 | Environnement
- 21 | Civisme
- 23 | État civil et démarches
- 24 | Échos de l'agglomération
- 26 | Communication
- 28 | Agenda



Édito

Chers Saint Augustinoises, Saint Augustinois,

Alors que le printemps pointe le bout de son nez, c'est l'occasion de faire un retour sur ces derniers mois et de partager avec vous nos projets pour l'avenir de notre commune.

Ces six derniers mois ont été marqués par de nombreux **projets et réalisations**.

Nous avons **finalisé** : l'achat du bâti accolé à la mairie et d'un terrain en vue du projet du futur parc séniorial, la réfection des signalisations au sol de la commune (stop, passages piétons, céder le passage).

Les Travaux en cours : l'extension de l'école primaire avec la création d'une salle multi-activités qui va bientôt se terminer, ainsi que le renforcement et l'enfouissement du réseau électrique sur les hameaux d'Esse et du Saussoy.

Concernant **les projets à venir** : L'installation d'un STOP afin de réduire la vitesse de circulation dans la rue du Rocher, l'aménagement du carrefour de la route d'Epieds-rue de Meaux et réfection de la rue de Beauthiel, sous réserve d'obtention des subventions. En plus, La municipalité étudie actuellement la possibilité de mettre en place une police municipale pluri communale, avec les communes de Saint Augustin, Beauthiel-Saints, Touquin et Mauperthuis.

Mais aussi, l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la salle des fêtes, la création d'un nouvel accès PMR au cabinet médical en face la mairie, puis l'installation d'un feu tricolore « récompense » sur la D25, hameau de Bel Air, pour limiter la vitesse excessive, en complément des radars pédagogiques existants sur la commune (Rue de Meaux et rue de Melun), pour pallier les problèmes de vitesse.

Notre commune a aussi vibré au rythme **des festivités riches en partage**, en émotions et en convivialité. Que ce soit à travers le 80ème anniversaire de la libération de Saint Augustin, la fête des régions qui a mis à l'honneur la Bretagne, l'incontournable fête de la pomme organisée par le Comité des Fêtes de Saint Augustin, mais aussi le Noël des

enfants, le repas de l'âge d'or, ainsi que les traditionnels vœux de la municipalité durant lesquels j'ai pu remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces festivités : bénévoles, associations, services municipaux, partenaires et bien sûr, vous, qui avez répondu présent avec enthousiasme.

Garantir un accès aux soins de qualité pour tous est une priorité pour notre municipalité. C'est pourquoi nous avons engagé une démarche volontariste, depuis plusieurs années, pour renforcer l'offre de soins sur notre commune. L'objectif est d'offrir aux professionnels des conditions d'exercice optimales et aux patients une prise en charge de proximité.

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de nouveaux praticiens : **Mme Véronique PILLET-HAUDUROY, infirmière en pratique avancée (IPA)** et **Mme Chrystie OUVRE, sage-femme**, et l'arrivée prochainement d'un accueil de jour itinérant tous les mercredis, qui sera mis en place à la salle des fêtes, pour les personnes atteintes de troubles cognitifs. En parallèle, la municipalité recherche activement des médecins généralistes pour intégrer notre cabinet médical disponible.

Enfin, c'est avec beaucoup de plaisir et une immense fierté que nous vous annonçons **le RENOUVELLEMENT du label VILLAGE DE CARACTÈRE** pour notre belle commune. Cette distinction, qui récompense notre village au patrimoine remarquable, vient une nouvelle fois souligner l'authenticité et la richesse de notre cadre de vie. Pour concrétiser ce renouvellement, un support a été établi par nos services au bénéfice du département et j'ai le plaisir de vous le transmettre accompagné du petit journal.

En attendant les prochains rendez-vous, nous continuons à faire vivre l'esprit de notre village : le bien vivre ensemble !



LE PETIT JOURNAL DE SAINT AUGUSTIN - N°28 - Mars 2025
Directeur de la publication : Sébastien HOUDAYER
Conception : Agence 377 Degrés
Mise en page : Margaux Pilorge / Studio Bleu Lune
Crédits photos / Images : Mairie de Saint Augustin - BALE - Agence 377 Degrés - Véronique Pillet Hauduroy - Chrystie Ouvré - École de Mauperthuis - Laurine Le Bellec - Vecteezy.com, Freepik.fr

Mairie de Saint Augustin
6 place du 27 août 77515 Saint Augustin
Tél. 01.64.03.15.12
www.saint-augustin77.fr

Impression :
Imprimerie Baudouin



Retour

1

28 septembre 2024

Saint Augustin reçoit une région : la Bretagne

La Bretagne était à l'honneur lors d'une soirée festive qui a réuni plus d'une centaine de personnes autour d'un repas préparé par notre restauratrice locale, Noémy, du Clos Briard. Au menu bien sûr, galettes et crêpes ont régalé les participants, le tout dans une ambiance musicale assurée par le groupe « Duality ».

2

12 octobre 2024

80^{ème} anniversaire de la libération de Saint Augustin

Durant tout un week-end, les rues de notre ville ont retrouvé l'atmosphère du 27 août 1944. Tandis que le son de la cornemuse résonnait dans l'église, les visiteurs ont pu visiter un véritable camp d'époque, mais aussi admirer les chars et véhicules, tout en évoluant parmi les soldats en mission.

Grand succès pour la reconstitution de combats et scènes de libération incroyablement réalistes ! Le dimanche, une cérémonie de commémoration a rassemblé le public, les élus et l'Association des Anciens Combattants autour du Monument aux Morts, pour un moment de recueillement collectif, suivi d'un pot de l'amitié partagé avec l'équipe de reconstituteurs passionnés.

3

19 octobre 2024

La fête de la pomme

Ce week-end incontournable proposait cette année encore de nombreuses animations. Brocante, fête foraine, restauration, jeux en bois et promenades à poney pour les enfants, sans oublier le traditionnel pressage des pommes : plus de 6 tonnes de fruits, transformés en 4000 litres de jus ! Grâce à l'investissement du Comité des Fêtes de Saint Augustin et ses 37 bénévoles, l'événement a rencontré un franc succès. Rendez-vous l'an prochain pour la 49^e édition !



1



2



2



2



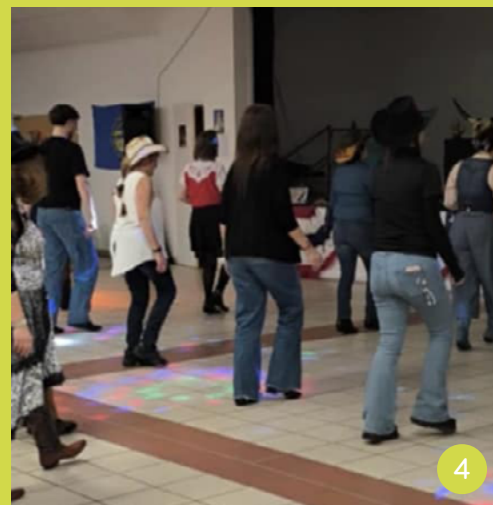
3



3



4



4



5



5



5



6

en images

4

23 novembre 2024

Bal Country

Le premier bal country organisé à Saint Augustin a rencontré un beau succès, rassemblant plus de 90 danseurs enthousiastes dans une salle spécialement décorée aux couleurs des États-Unis d'Amérique. Au rythme d'une playlist entraînante, les participants ont enchaîné les chorégraphies dans une ambiance des plus conviviales.

5

29 novembre 2024

Noël des enfants

Petits et grands étaient invités par la Mairie à venir profiter du spectacle donné par la compagnie « Les Mélodys ». Un moment apprécié de tous, tout comme la découverte du jardin de Noël installé devant l'église. Cette année, les décorations se sont enrichies de nouveaux personnages, d'une crèche, et d'une boîte aux lettres du Père Noël, créées par les agents techniques de la commune. Le flocage neige et les six nouveaux décors lumineux installés rue de Meaux et de Melun, ont contribué à créer une ambiance féérique pour clôturer l'année.

6

1er décembre 2024

Repas de l'Âge d'or

Comme chaque année, le CCAS a brillamment orchestré le repas dansant de l'Âge d'Or, réunissant 88 participants autour d'un déjeuner préparé par le Moulin de Mistou. L'après-midi était placé sous le signe de la musique, grâce au talent de Serge Marsault et Stéphanie Freminet, mais également de la magie, avec des tours qui ont enchanté les convives.

Saint Augustin, un Village de Caractère qui confirme son engagement

Labellisée « **Village de caractère** » depuis 2018, notre commune a eu l'honneur de voir cette reconnaissance renouvelée cette année. Une distinction qui valorise à la fois notre patrimoine architectural et paysager, mais aussi la richesse de notre vie communale et associative.

Le label «Village de Caractère» : de quoi s'agit-il ?

Créé en 2013 par le Département de Seine-et-Marne, le label « **Village de caractère** » met en avant les communes qui se distinguent par leur charme, leur histoire et leur engagement en faveur d'un **tourisme authentique** et de proximité.

Cette démarche vise à préserver et promouvoir les villages qui reflètent l'identité et la **diversité du territoire seine-et-marnais**, tout en encourageant leur dynamisme à travers des initiatives locales.



Des atouts préservés et mis en valeur

Saint Augustin a su, au fil des années, affirmer son identité à travers la mise en valeur de son **patrimoine bâti**, de **ses espaces naturels** et de son cadre de vie préservé, qui participent à son attrait et à son authenticité.

Mais c'est aussi par sa vie communale et associative que Saint Augustin se distingue. De nombreuses manifestations rythment l'année, portées par des associations engagées et une équipe municipale très investie. Fête de la Pomme, Fête des régions, Forum des associations, Gospel, Pâques, Fête du village, feu d'artifice, événements festifs et culturels... Autant d'initiatives qui contribuent à l'attractivité de notre village et renforcent le lien social.

Un engagement pour l'avenir

Le renouvellement du label « **Village de caractère** » est une reconnaissance du travail accompli, mais aussi un encouragement à poursuivre cette dynamique. La commune continuera d'œuvrer pour préserver son identité, valoriser son patrimoine et **proposer un cadre de vie agréable** et animé à ses habitants et à ses visiteurs.

Pour en savoir plus sur notre village et son classement, rendez-vous sur le site du **Tourisme Seine-et-Marne** :

<https://www.tourisme-seine-et-marne.fr>

Le Dr Chastel-Gignac prend sa retraite : une page se tourne pour Saint Augustin

Après 35 années au service des habitants de Saint Augustin, le Dr Véronique Chastel-Gignac a pris sa retraite. Figure incontournable du village, elle a exercé avec un dévouement sans faille, accompagnant des générations entières de patients, avec professionnalisme et bienveillance.

Pendant plus de trois décennies, elle a été bien plus qu'un médecin. Elle savait être à l'écoute de chacun, offrant non seulement des soins médicaux, mais aussi un soutien moral précieux. Son rôle a été d'autant plus crucial durant la crise sanitaire du COVID, période au cours de laquelle elle a été un véritable pilier pour notre communauté.

À travers son travail quotidien, elle a su incarner l'essence même de la médecine de proximité : accessible, humaine et profondément ancrée dans la vie de la commune.

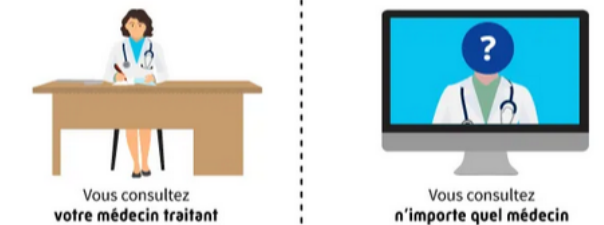
La mairie tient à lui exprimer sa plus profonde gratitude pour son engagement sans faille.

Nous lui souhaitons une retraite paisible et épanouissante.

Encore un immense merci, Docteur, pour ces 35 années au service de notre village !



Des soins mieux remboursés



Dans les deux cas, vous payez votre consultation (pour un généraliste conventionné de secteur 1 depuis le 01/05/2017)

30 €

70 %
du prix de votre consultation est remboursé par l'Assurance Maladie

€ **19 €**
Montant remboursé (après déduction de 2 € de participation forfaitaire)

70 % moins 10,60 €
du prix de votre consultation est remboursé par l'Assurance Maladie

€ **8,40 €**
Montant remboursé (après déduction de 2 € de participation forfaitaire)

Que faire en cas de départ de son médecin traitant ?

Le départ à la retraite du Dr Chastel-Gignac implique pour ses patients la nécessité de déclarer un nouveau médecin traitant auprès de leur caisse d'assurance maladie. Si vous êtes concerné(e), voici les démarches à suivre pour assurer la continuité de votre prise en charge :

- **Si vous avez trouvé un nouveau médecin traitant** : lors d'une consultation, demandez-lui de remplir et d'envoyer la déclaration à votre caisse d'Assurance Maladie.
- **Si vous n'avez pas encore trouvé de médecin traitant** : il est important de signaler la situation à votre CPAM afin d'éviter des pénalités de remboursement. Deux solutions s'offrent à vous :
 - **Par courrier** : Envoyez une lettre à votre CPAM indiquant que votre médecin traitant a cessé son activité et que vous êtes en recherche d'un nouveau praticien.
 - **Via votre compte Ameli** : Connectez-vous et utilisez le chatbot pour être mis en relation avec un conseiller qui enregistrera votre situation.

Déclarer ce changement permet d'assurer une prise en charge optimale de vos soins et d'éviter une diminution des remboursements.

Une nouvelle offre de soins avec l'arrivée d'une infirmière en pratique avancée

Pour renforcer l'offre de soins locale, Saint Augustin accueille depuis le 1er novembre 2024 Mme Véronique Pillet-Hauduroy, infirmière en pratique avancée (IPA), qui exerce en collaboration avec le Docteur Maud Carré au sein du cabinet médical situé 2 place du 27 Août.

Qu'est-ce qu'une infirmière en pratique avancée ?

L'infirmière en pratique avancée est un professionnel de santé ayant suivi une formation spécialisée lui permettant d'assumer certaines missions habituellement réservées aux médecins. Son rôle vise un double objectif :

- **Faciliter l'accès aux soins** en assurant le suivi des patients sur des pathologies ciblées,
- **Optimiser le parcours de soins** en allégeant la charge des médecins, leur permettant ainsi de se concentrer sur les cas les plus complexes.



Grâce à son expertise, Mme Pillet-Hauduroy pourra renouveler certaines prescriptions, adapter des traitements, réaliser des bilans de santé et assurer un suivi approfondi des patients atteints de maladies chroniques.

L'installation d'une infirmière en pratique avancée constitue une avancée significative pour l'offre de soins de la commune, garantissant une prise en charge de proximité efficace et adaptée aux besoins des habitants.

> Prises de rdv sur doctolib ou 06 23 45 41 55

Un accueil de jour itinérant pour les personnes atteintes de troubles cognitifs

Nous sommes heureux de vous annoncer que la commune mettra prochainement à disposition sa salle des fêtes pour héberger un service d'accueil de jour itinérant, mis en place par le Groupement Hospitalier de l'Est Francilien (GHEF) : **les mercredis de 10h à 16h**. Ce dispositif est destiné aux personnes présentant des troubles cognitifs de type Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

L'accueil de jour itinérant vise à offrir aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives un accompagnement personnalisé, en tenant compte de leurs besoins spécifiques et en favorisant leur autonomie.

Ce dispositif a également pour objectif d'apporter

un soutien précieux aux familles et aux aidants en leur offrant du répit et un accompagnement psychologique. Un suivi régulier sera assuré par des professionnels de santé en lien avec les intervenants à domicile.

À ce jour, la date de lancement de ce service n'est pas encore arrêtée. L'accueil de jour fonctionnera uniquement sur inscription. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, nous vous invitons à consulter les flyers mis à disposition par le GHEF.

Vous pouvez contacter l'infirmière coordinatrice du lundi au vendredi de 9h15 à 16h45 :

📞 06.87.89.72.79

✉️ accueildejour.jre@ghef.fr

Une sage-femme s'installe à Saint Augustin

Depuis le 1er janvier 2025, Saint Augustin accueille une nouvelle professionnelle de santé : Chrystie Ouvré, sage-femme désormais installée dans le cabinet médical. Une excellente nouvelle pour les habitants, qui bénéficient ainsi d'une offre de soins de proximité renforcée.

Diplômée depuis 10 ans, Chrystie Ouvré a exercé jusqu'ici exclusivement en milieu hospitalier, au sein de différentes maternités des environs. Aujourd'hui, elle fait le choix de l'exercice libéral et nous explique les services qu'elle propose.

Quels types d'accompagnement proposez-vous ?

« C'est avec grand plaisir que je reçois les couples dans le cadre des grossesses. J'effectue le suivi mensuel,



l'entretien prénatal, les cours de préparation à la naissance et à l'allaitement, le PRADO [ndlr : programme de retour à domicile], l'entretien post natal, la rééducation du périnée, les pesées bébé, les frottis... »

Comment se passent les cours de préparation à la naissance ?

« C'est un moment précieux d'échange et de partage. Je reçois généralement de petits groupes de 2-3 futures mamans, ce qui permet d'aborder sereinement de nombreux sujets : le déclenchement du travail, la gestion de la douleur, le rôle du co-parent, la fratrie, le projet de naissance, les différents modes d'accouchements, le séjour à la maternité, mais aussi le retour à domicile et la rééducation du périnée etc. Lorsqu'il y a des plus grands groupes, les cours ont lieu à « La Source » à Coulommiers (au niveau de la sucrerie). »

Et après l'accouchement ?

« Les mamans peuvent revenir pour un cours en post-accouchement : « La rencontre des bébés ». C'est un moment convivial où elles peuvent partager leur expérience, poser des questions et échanger avec d'autres jeunes mamans. »

Prendre rendez-vous

Les consultations se font exclusivement sur rendez-vous via la plateforme Doctolib.

Mme Ouvré est joignable par messagerie Doctolib ou par mail à chrystie.sagefemme@gmail.com.



Premier bilan des radars pédagogiques

Installés en juillet dernier pour sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse, les **radars pédagogiques** implantés rue de Melun et rue de Meaux ont livré leurs premiers résultats. Malheureusement, ceux-ci mettent en évidence **des vitesses très excessives** qui constituent un véritable danger pour tous les usagers de la route.

Sur la rue de Melun, les relevés indiquent que **42 % des véhicules entrants et 63 % des véhicules sortants** sont en excès de vitesse. De même, rue de Meaux, **25 % des véhicules entrants et 19 % des véhicules sortants** dépassent les limitations autorisées.

Ces statistiques confirment une réalité préoccupante : une part importante des automobilistes ne respecte pas la réglementation, mettant en danger tant les piétons

que les autres usagers de la route.

Face à ce constat, la municipalité transmet ces données aux services de police, afin qu'une **surveillance renforcée** soit mise en place sur ces axes. L'objectif est clair : **faire cesser ces comportements dangereux et garantir la sécurité de tous.**

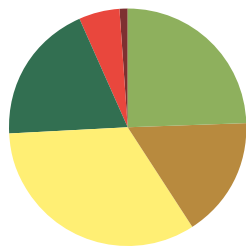
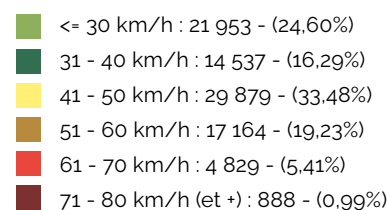
- Entre septembre et décembre, cinq opérations de contrôle ont déjà été réalisées, aboutissant à 18 verbalisations.

Nous rappelons à chacun l'importance du respect des limitations de vitesse, qui sont essentielles pour la protection des riverains et des automobilistes.

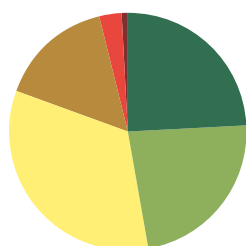
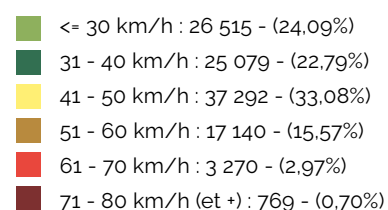


Rue de Meaux

Véhicules entrants

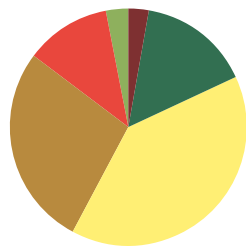
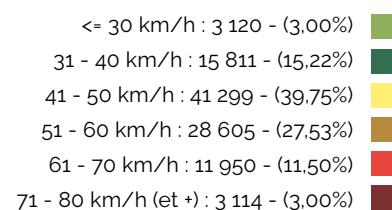


Véhicules sortants

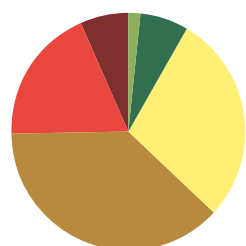
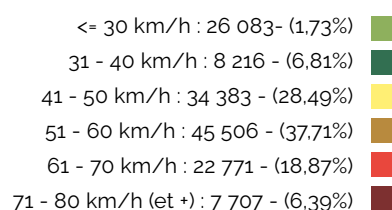


Rue de Melun

Véhicules entrants



Véhicules sortants



Prise en charge des animaux errants : une convention signée avec la SACPA

La commune de **Saint Augustin** a récemment signé une convention avec la **SACPA** (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal). Cette collaboration vise à assurer la prise en charge des **animaux errants ou en détresse** signalés par la mairie.

Ainsi, tout **animal perdu, abandonné,**

maltraité, décédé ou encore laissé sans propriétaire à la suite d'un décès ou d'un placement en maison de retraite, pourra être pris en charge par ce service spécialisé. Cette convention permet d'assurer un **traitement adapté et sécurisé** des animaux concernés, en veillant à leur bien-être et à la tranquillité des habitants.

Si vous êtes témoin d'une situation impliquant un animal errant ou en détresse, vous pouvez **le signaler auprès de la mairie** qui fera le nécessaire pour son intervention.



VigiPets.fr

VigiPets, le service dédié aux animaux perdus/trouvés

Saviez-vous qu'en France, un chien est déclaré perdu toutes les 20 minutes et un chat toutes les 10 minutes ? Perdre son animal de compagnie est une épreuve douloureuse à laquelle des milliers de familles font face chaque année. Face à ce phénomène, le Groupe SACPA lance [VigiPets.fr](http://vigipets.fr/) : le premier service 100% connecté dédié aux animaux perdus/trouvés. Relié en temps réel à des centres animaliers répartis dans toute la France couvrants 30M. d'habitants, et grâce à plus de 1000 partenaires, il est le premier service du genre à couvrir l'intégralité du territoire national.

VigiPets permet aux propriétaires d'animaux de déclarer en ligne, la perte de leur compagnon à quatre pattes ou un animal trouvé. Seul réseau connecté véritablement en direct et 24h./24h. à des fourrières animales françaises, VigiPets aide les animaux à retrouver au plus vite leur foyer

grâce à des équipes spécialistes du monde Animal et un réseau unique en France !

Grâce à ses partenaires fiables et actifs, les équipes de VigiPets garantissent aux propriétaires en détresse, une diffusion optimale et sécurisée de l'annonce au plus grand nombre. Via son site [VigiPets.fr](http://vigipets.fr/) mais également grâce à une communauté mobilisée sur Facebook, Twitter et Instagram, que l'animal soit perdu ou trouvé, les déclarants sont sûrs d'alerter le maximum de personnes.





À la découverte du Château La Roseraie du Poncet

Depuis quelques années, « La Roseraie du Poncet » retrouve de sa superbe grâce au travail acharné et à l'ambition d'un passionné de vieilles pierres. Originaire de Brie-Comte-Robert, le propriétaire, Louis Ledru, a racheté la propriété en 2019. Il nous a ouvert ses portes pour nous raconter le projet qu'il concrétise un peu plus chaque jour.

Comment tout cela a-t-il commencé ?

À l'origine, nous recherchions un centre équestre avec ma fille. Quand l'agence nous a proposé cette propriété, ma première réaction a été de dire « non, il y a beaucoup trop de travaux ». C'est vrai que tout était en très mauvais état, certains bâtiments étaient même en ruine, il y avait tout à refaire. Mais très vite, je me suis dit qu'il y avait un potentiel énorme. Je travaillais dans le bâtiment donc j'ai cette capacité à me projeter. J'aime rénover, c'est mon truc, j'aime les vieilles pierres, bon et puis, il faut aussi être "un peu fou", et c'est mon cas, il faut bien le dire ! Donc, je me suis lancé.

Parlez-nous de ce projet de rénovation.

L'architecture du château est organisée autour de plusieurs bâtiments disposés en carré. L'idée c'était de lui donner l'allure d'un petit village autour de sa place. C'est pour cela que nous avons fait des ravalements différents. Prochainement, il y a une fontaine qui va arriver ainsi que des arbres qui apporteront un peu de verdure et d'ombre dans la cour.

Nous avons rénové les anciennes écuries qui étaient totalement à l'abandon et en avons fait deux logements qui sont loués à l'année. Nous avons aussi complètement réhabilité l'ancien gîte pour le transformer en « gîte de charme ». Il y a également eu un gros travail sur la volière, que j'ai voulu conserver au plus proche de son apparence d'origine. Nous en avons fait un espace de réception atypique, mi-intérieur, mi-extérieur, capable d'accueillir entre 20 et 30 personnes pour des réunions familiales par exemple.

Dans la maison principale, le « château », nous avons prévu de créer 5 chambres d'hôtes. Les travaux sont déjà bien avancés. Je prête une attention particulière à conserver tout ce qui peut l'être, à l'image des cheminées, ou du campanile qui menaçait de s'écrouler et qui a pu être sauvé.

Que savez-vous de l'histoire du Château ?

L'essentiel de nos informations, nous les tenons d'un plan de 1841, incroyablement bien conservé, qui est accroché dans le château. On y trouve tous les détails du lieu tel qu'il était organisé à l'époque. Tout avait été pensé pour que ses occupants soient complètement autonomes : bassin de pisciculture, lavoir et plans d'eau alimentés par la source, vergers, roseraie, potager, basse-cour, volière, jardins de promenade et même tir à la carabine ! On y trouve également le tracé des canalisations qui traversent le parc, c'est une mine d'informations qui nous a déjà été fort utile. Sur la façade, on peut voir une extension qui ressemble à un donjon mais qui est en fait une cuve de récupération des eaux de pluie ; dans la cuisine, il y avait un puits. C'est vraiment incroyable !

Quand le gîte et les chambres d'hôtes seront-ils ouverts ?

Le gîte est disponible à la réservation depuis tout récemment. Il dispose de 4 chambres et 3 salles de bain et peut donc accueillir 8 personnes, avec tout le nécessaire pour passer un séjour confortable, en parfaite autonomie. Pour les chambres d'hôtes, il faudra encore attendre 2 à 3 ans car nous devons d'abord nous concentrer sur les travaux des installations équestres.

Justement, parlez-nous du centre équestre.

C'est ma fille qui s'en occupe. Nous avons actuellement une vingtaine de chevaux en pension (tous des chevaux de concours) et nous faisons un peu d'élevage. Sur le domaine, il y a une grande carrière et de jolis prés étendus sur les 10 hectares de la propriété. Nous avons de la chance car la source nous fournit généreusement en eau. Elle n'est jamais à sec et c'est une aubaine car l'activité équestre est très gourmande en eau. Notre prochain projet, c'est de créer un manège couvert de 40x20 mètres, avec des écuries attenantes.

Il y a encore beaucoup de travail. Des fois, je me décourage, mais quand ça arrive, je regarde derrière, je vois tout ce qui a été fait jusqu'ici, et ça me redonne un coup de boost ! Je suis très content car le village me plaît, j'ai rencontré des gens très sympas et puis, regardez la vue, écoutez les oiseaux... C'est le paradis ici !

3, rue de la Cascade

Gîte La Roseraie du Poncet :

01.64.03.67.34 ou 06.80.07.95.43

Maison la Roseraie du Poncet sur Airbnb

Centre équestre :

06.88.37.81.57

christineledru77@gmail.com



Une fin d'année riche en événements pour l'association « Bienvenue à l'École »

Lors de la **fête de la Pomme**, l'association a tenu un **stand pour vendre des jeux, jouets et livres** donnés par les enfants du village et de Mauperthuis. Deux jeux étaient également proposés aux visiteurs : les œufs surprises, tous gagnants, et un concours d'estimation du nombre de pommes dans un panier, permettant de remporter une journée en famille dans les parcs de Lumigny (Parc des Félines et Terre des Singes).

Le 2 novembre 2024, l'association BALE organisait sa première **Boum d'Halloween**, un événement qui a rencontré un franc succès. Plus de 300 personnes se sont relayées pour déguster des gâteaux et profiter des nombreuses animations proposées par les bénévoles : dessins d'Halloween, maquillages, parcours semé d'embûches et défilé de monstres, certains faisant une arrivée spectaculaire !

En décembre, c'est le **lutin Fripon** qui a clôturé l'année avec sa visite espiègle. Petits et grands se sont pris au jeu pour le surveiller de près et s'assurer qu'il puisse rentrer chez lui sain et sauf. Un grand merci aux habitants et commerçants qui ont contribué à cette belle animation !



Fin du chapitre BALE, début de Asso3R77

L'association « Bienvenue à l'École » (BALE) a décidé de tirer sa révérence, ses membres ayant **voté sa dissolution**. Toutefois, une nouvelle association a été créée dans le but de proposer des manifestations aux enfants et à leurs familles : « **Rêver, Rire, Réunir** » (Asso3R77).

Toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans l'organisation et l'encadrement des événements sont les bienvenues.



Pour en savoir plus et suivre les prochaines initiatives :



École Élémentaire de Mauperthuis

Tout au long de l'année, les élèves participent à diverses activités enrichissantes qui leur permettent d'apprendre tout en s'amusant. Entre créativité, expression corporelle et sensibilisation à l'environnement, ils développent de nouvelles compétences et partagent de beaux moments ensemble. Voici deux expériences qu'ils ont particulièrement appréciées et qu'ils ont tenu à vous raconter eux-mêmes !

« Au mois d'Octobre, nous avons réalisé une activité de construction de lego. Pour commencer l'animation, l'animatrice nous a présenté son métier et ce qu'on allait faire. Le thème abordé était le recyclage. Nous avons construit des maisons, des déchetteries, des camions poubelle, des usines de recyclage, des éoliennes et des panneaux solaires. On a aimé construire et démolir. Nous avons partagé ce moment ensemble et nous avons adoré.

Dès le mois de Septembre, nous avons commencé l'initiation à la danse avec notre professeure, Stéphanie. Notre séance commence par un échauffement, le brise-glace. Puis nous avons appris une chorégraphie petit à petit, deux par deux avec nos accessoires (chapeaux, rubans ou foulards). Nous avons réalisé un spectacle devant les camarades de l'autre classe. Stéphanie nous a aidé à prendre confiance en nous et à ne plus être timide devant nos spectateurs. »



Accueil de loisirs de Saint Augustin

L'**accueil de loisirs** de Saint Augustin est un dispositif de la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie, dont la gestion a été confiée à Charlotte Loisirs. Ce service est réservé aux enfants de niveaux maternelle et élémentaire domiciliés et/ou scolarisés dans la communauté de communes.

L'accueil est ouvert tous les mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires, de 7h à 19h.

Adresse :

Accueil de loisirs «Le Toucan» - École élémentaire - Place de la Mairie - 77515 - Saint Augustin

Contact :

Margot GAUDU, Directrice

tel : 01 64 03 10 91

mail : staugustin.charlotte@orange.fr

Inscriptions / Coordination :

Cecile JOBY

tel : 01 64 03 83 23 / 06 74 24 63 78

mail : enfance.ccp@charlotte3c.fr

Programmes des activités et inscriptions sur :
<https://charlotte-loisirs.fr/structures-daccueil/accueil-de-loisirs-de-saint-augustin.html>

Inscription en maternelle pour la rentrée 2025-2026

Votre enfant est né en 2022 ? Il fera sa rentrée en petite section de maternelle en septembre prochain. La **campagne de préinscription** a officiellement débuté le 03 mars dernier. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à remplir la fiche de pré-inscription, téléchargeable sur le site de la Mairie, et la remettre au SIRP (jusqu'au 12 avril).

La directrice de la maternelle prendra ensuite contact avec vous pour l'inscription définitive.

📍 1 place du 27 août
77515 Saint Augustin
@ rpi.maupstaug@wanadoo.fr
☎ 01.64.75.05.93



Travaux / Investissements

Chaque année, la municipalité consacre une partie de son budget aux acquisitions et aux travaux de réfection et/ou d'amélioration des infrastructures communales.

Effectués :

1 Réfection des signalisations au sol de la commune (stop, passages piétons, céder le passage).

Coût des travaux : 3 132 € HT - Subvention de 2 192 40€ soit environ 70% du montant HT versée par l'ARD (Agence Routière Départementale) au titre des amendes de police 2024.

2 Acquisitions immobilières : achat du bâti accolé à la mairie et d'un terrain en vue du projet de futur parc séniorial

3 Enfouissement de la ligne haute tension

La ligne qui passait au dessus d'un terrain boisé non entretenu, chemin du Brûlis, était fréquemment endommagée par la chute d'arbres, causant des coupures de courant sur tout un secteur de la commune. La municipalité a réclamé l'intervention d'Enedis afin de résoudre ce problème récurrent.

Travaux pris en charge en totalité par Enedis

En cours :

4 Création d'une salle multi-activités à l'école primaire

5 Travaux de renforcement du réseau électrique



À venir :

6 Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la salle des fêtes

7 Création d'un nouvel accès aux cabinets médicaux

8 Aménagement du carrefour de la rue de Meaux et de la rue de Beauthel (sous réserve d'obtention des subventions)

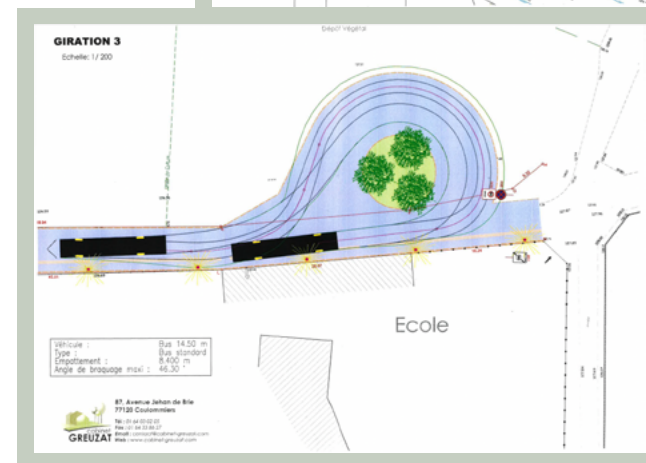
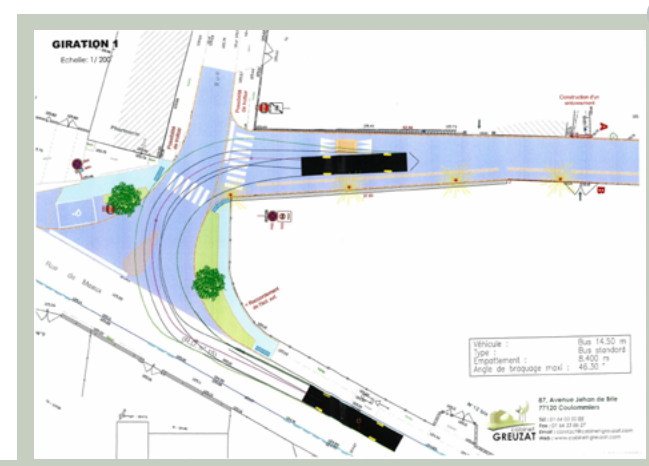
Pour la troisième année consécutive, la municipalité sollicite une aide financière de l'État afin de mener à bien ce projet. L'objectif est de permettre au car scolaire qui effectue les trajets entre les écoles de Mauperthuis et de Saint Augustin, de faire son demi tour et de déposer les élèves en toute sécurité derrière les écoles et non sur le bord de la D15 (rue de Melun).

Budget estimatif des travaux : 325 000 euros TTC

9 Installation d'un STOP afin de casser la vitesse de circulation dans la rue du Rocher

10 Installation d'un feu «récompense» sur la route départementale D15 (route de l'Obélisque), à Bel-Air.

Cette signalisation intelligente permet aux usagers qui respectent la limitation de vitesse d'avoir le feu au vert, tandis que les conducteurs en excès de vitesse déclenchent le feu rouge.



Prévention des inondations: nettoyage des caniveaux

Face aux intempéries de plus en plus fréquentes, il est important d'adopter les bons gestes pour éviter l'engorgement des caniveaux et assurer une bonne évacuation des eaux, notamment sur les terrains privés.

Les caniveaux situés devant les garages, portails ou habitations peuvent se boucher sous l'accumulation de terre, de petits branchages ou de débris végétaux laissés par l'hiver. Un nettoyage régulier et un entretien approfondi une fois par an est conseillé pour limiter ces obstructions et prévenir les risques d'inondation.

De son côté, la municipalité met tout en œuvre pour maintenir un entretien régulier des caniveaux communaux.

Prochaines opérations de nettoyage :

- Mercredi 14 mai 2025
- Mercredi 25 juin 2025
- Mercredi 15 octobre 2025

Nous vous rappelons que les rues de Meaux, Melun et Sainte Fare, doivent impérativement être libérées de tous véhicules pour que l'intervention puisse se dérouler convenablement, durant toute la matinée.

Malgré le balisage effectué la veille par les

agents techniques, nous continuons à constater un grand nombre de voitures encore stationnées à l'arrivée de l'entreprise prestataire.

Par conséquent, au vu de l'arrêté de voirie communal 2021/042 du 1er décembre 2021, portant sur l'interdiction de se stationner le temps du nettoyage sous peine de sanction, **la Police Nationale de Coulommiers intervient désormais sur place pour constater les faits et verbaliser les véhicules concernés.**

La propreté du village étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre coopération.



Demandez la collecte de vos encombrants :

📞 0 801 902 477

✉ encombrants@coved.fr

🌐 encombrants-covaltri77.com

CES DÉCHETS VIENNENT PEUT-ÊTRE DE CHEZ VOUS...

seine 77 & marne
LE DÉPARTEMENT

Vous réalisez ou vous faites réaliser des travaux de rénovation, construction/démolition, aménagements paysagers chez vous ou dans votre entreprise ?

AVEZ-VOUS PENSÉ À LA GESTION DES DÉCHETS ?

- Vous réalisez vous-même vos travaux ?**
Des déchetteries publiques vous sont accessibles gratuitement (dans la limite de votre quota individuel. Pour en savoir plus (conditions d'accès, modalités de tri, etc.), contactez votre mairie ou directement le service public en charge des déchetteries sur votre territoire.
- Vos travaux sont réalisés par des professionnels ?**
Ces derniers peuvent facilement trouver des déchetteries accessibles sur www.dechets-chantier.ffbatiment.fr

VOTRE RÔLE EST DE VÉRIFIER :

AVANT LES TRAVAUX

Que la gestion des déchets est bien prévue clairement sur le devis produit par le professionnel (modalités de gestion, installation où les déchets seront déposés, coûts prévisionnels).

APRÈS LES TRAVAUX

Que votre professionnel possède le bordereau de dépôt en déchetterie. Ce document doit préciser l'origine, la nature et la quantité des déchets déposés ainsi que leur date de dépôt.

Ces deux éléments sont des obligations réglementaires inscrites au Code de l'environnement.

L'entreprise de travaux qui ne les produirait pas s'expose à une amende pouvant atteindre les 15 000 € concernant le devis et 75 000 € concernant le bordereau.

seine 77 & marne
LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département | CS 50377
77010 Melun cedex | 01 64 74 71 77
seine-et-marne.fr

Stop aux Dépôts Sauvages !

Malgré les efforts déployés, notre commune continue de subir des dépôts sauvages. Ces comportements nuisent non seulement à l'environnement, mais aussi à l'image de notre village. Nous tenons à rappeler qu'il existe des **solutions simples et accessibles** pour se débarrasser de ses déchets dans le respect des règles.

Comment accéder aux déchèteries ?

En présentant votre carte d'accès dématérialisée ou physique, accompagnée d'un justificatif de domicile datant de moins d'un an et de votre pièce d'identité.

> Pour obtenir votre carte d'accès :
Vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site internet du SMITOM ou via le formulaire papier disponible en déchèterie ou en mairie.

La déchèterie passe à l'heure d'été

Du 1er mars au 31 octobre

- du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 45
- le samedi de 9 h à 17 h 45
- le dimanche de 9 h à 11 h 45

Déchèterie de Coulommiers
Rue de la butte 77120 Mouroux

📞 01 60 44 40 03

✉ contact@smitom-nord77.fr

🌐 www.smitom-nord77.fr

Des jachères fleuries pour embellir le village et sensibiliser à la biodiversité

Dans le cadre de son engagement environnemental, la commune a pris la décision d'aménager des jachères fleuries à divers endroits du village, notamment à proximité du site de Sainte Aubierge, du parcours découverte ou encore des écoles. Ces espaces répondent à une volonté d'embellissement et de préservation de la biodiversité locale.

Qu'est-ce qu'une jachère fleurie ?

Il s'agit d'espaces laissés en friche et semés de fleurs sauvages productrices de nectars et de pollens. Les différentes espèces qui la composent permettent d'avoir une floraison étalée et donc une disponibilité en nourriture permanente pour nos précieux pollinisateurs.

Elles constituent également des refuges pour les insectes et donc, des réservoirs de nourriture pour la faune auxiliaire.

Un projet pédagogique

La création d'un parterre est actuellement en cours derrière la mairie. La récolte et l'entretien de celui-ci sera fait avec la participation des enfants des écoles de Saint Augustin.

Dans le prolongement de cette initiative, la Mairie mettra prochainement à votre disposition des enveloppes de graines, afin que vous puissiez, si vous le souhaitez, planter une jachère fleurie chez vous. Ces enveloppes seront à retirer en mairie. Une communication sera faite sur nos pages Facebook et Panneau Pocket pour vous informer quand venir les chercher.

Des arbres fruitiers pour un village plus vert

Les agents techniques de la commune ont récemment procédé à la plantation d'arbres fruitiers à différents endroits dans le village : sur le site de Sainte Aubierge, rue de la Petite Croix ainsi que rue du Montcet, sur l'aire de pique-nique du parcours découverte.

Au-delà d'embellir notre cadre de vie, ces plantations jouent un rôle essentiel pour l'environnement. En absorbant le dioxyde de carbone et en libérant de l'oxygène, elles contribuent à réduire notre empreinte carbone. Elles favorisent également la biodiversité en offrant refuge et nourriture à de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et d'animaux. Dans le cadre de l'environnement, la commune participe aussi à un fauchage raisonné des bords de voirie.

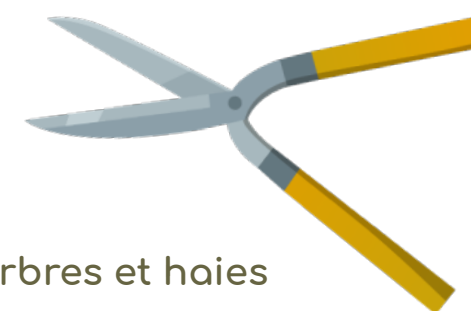
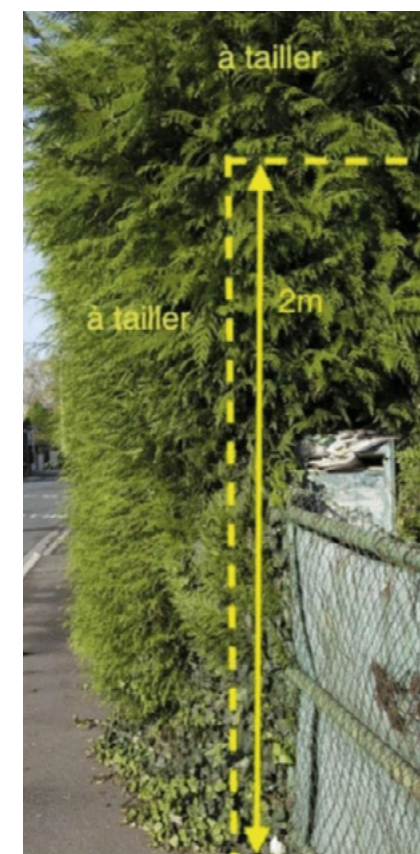
La qualité de notre cadre de vie dépend de la bonne volonté de chacun. **Une meilleure condition de vie en collectivité passe par des gestes simples** : être tolérant, solidaire, poli et respectueux. Petit rappel de quelques règles d'usage pour que notre village reste un endroit où il fait bon vivre...



Réseaux sociaux

Dans notre monde interconnecté, les réseaux sociaux sont devenus un espace d'échange incontournable. Pourtant, ces plateformes peuvent parfois amplifier des tensions au lieu de **favoriser le dialogue**. C'est pourquoi, nous vous encourageons à régler vos différents auprès de la personne ou de l'organisme concerné, et non pas en publiant sur les réseaux sociaux, ce qui donne rarement lieu à un débat constructif.

N'oublions pas qu'en tant qu'habitants du même village, nous formons une communauté. Soyons bienveillants les uns envers les autres ! Et utilisons les réseaux sociaux comme **un moyen d'informer et de rassembler**, plutôt que de critiquer et diviser.



Arbres et haies

Les haies et arbustes doivent être taillées **à l'aplomb du domaine public**, avec une **limite de hauteur fixée à 2 mètres**, voire moins dans les zones où le dégagement de la visibilité est indispensable.

Cette mesure vise à faciliter le passage des piétons, des véhicules et des camions de ramassage des ordures ménagères, contribuant ainsi à la fluidité de la circulation et à la sécurité de tous.

Chiens



- Ne le laissez pas circuler sans qu'il soit **tenu en laisse**, tout particulièrement aux abords des écoles,
- **Ramassez ses excréments** sur la voie publique
- Veillez à ce que les **abolements excessifs** ne dérangent pas la tranquillité du voisinage
- Veillez à ce qu'il **n'erre pas seul dans le village**.

Depuis quelques temps, nous sommes confrontés à une recrudescence d'animaux domestiques laissés **en liberté sur le domaine**

public et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques et nuisances que cela peut engendrer.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété.

Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de **les faire tatouer ou pucer** et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.



Bac à déchets

Pour rappel, vos bacs doivent être sortis la veille au soir pour une collecte du matin, et avant 11h pour une collecte d'après-midi.

Ils doivent impérativement **être rentrés une fois la collecte effectuée.**

Pour éviter que votre bac ne soit pas ramassé, voici un petit rappel des règles à respecter



Horaires des activités bruyantes



Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage, nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc.) sont autorisées :

- de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi ;
- de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Les travaux bruyants d'entretien, de réglage de moteurs et de réparation de véhicules sont interdits sur la voie publique. Les réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé, elles, sont tolérées.

Brûlage des végétaux

Avec l'arrivée des beaux jours, il est tentant de nettoyer son jardin et de brûler les déchets verts issus des tontes et élagages. Nous tenons donc à vous rappeler qu'en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne, le brûlage des végétaux est **strictement interdit.**

Pourquoi cette interdiction ?

L'interdiction du brûlage à l'air libre répond à plusieurs enjeux :

- **Protection de la qualité de l'air** : la combustion des végétaux émet des particules fines nocives pour la santé.
- **Prévention des incendies** : en période de sécheresse ou de vent, un feu mal maîtrisé peut rapidement devenir dangereux.
- **Respect du voisinage** : la fumée et les odeurs peuvent être incommodantes pour les riverains.



Que faire des déchets verts ?

- **Compostage** : idéal pour recycler les déchets verts et enrichir naturellement vos sols.
- **Broyage** : pour les transformer en paillage.
- **Déchèterie ou poubelle verte** : pour vous en débarrasser en toute simplicité.

À partir du 1er avril, la collecte hebdomadaire des bacs verts reprend les jeudis matin.

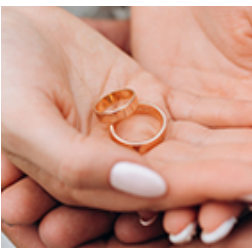
État civil

Nous adressons nos félicitations aux familles qui vivent un moment de joie et nos condoléances à celles qui doivent surmonter la perte d'un proche.



Naissances

Eva DE OLIVEIRA	12/11/2024
Solan LAZRI	22/11/2024
Lila ZONT SOP LEKUIKEU CHADELAT	20/01/2024



Mariages

Jean-Claude JACQUET & Marie RONDELLO	30/11/2024
Dorian BLEZY & Léa ANDRIEUX	16/11/2024
Sébastien QUANTIN et Christelle BENARD	22/02/2025



Décès

Danielle BLONDEL	28/09/2025
Jean-Claude MANLAY	08/10/2025
Christian BEAUJEAN	11/12/2025
Ginette CANCHON	27/12/2025
Jacqueline PICOUT	09/01/2025
Lydie CHARLES	19/02/2025
Huguette SERBOUCHE	19/03/2025

Démarches administratives

FRANCE SERVICES

Ce guichet unique facilite l'accès des habitants aux démarches administratives de la CAF, de la Caisse d'Assurance Maladie, de la Préfecture, de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, des Impôts, de la Poste, de France Travail etc. France Services propose la même offre de services, gratuite, avec un accompagnement renforcé par des agents formés.

France Services a également pour mission de lutter contre l'éloignement numérique des usagers. Chaque site dispose ainsi d'un espace numérique, en libre-service, pour ceux qui souhaitent effectuer leurs démarches sur internet et être accompagnés, si nécessaire, par un agent.

FRANCE SERVICES COULOMMIERS

22 rue du Palais de Justice - 77120 COULOMMIERS
Tél : 01 64 65 88 60 - E-mail : coulommiers@france-services.gouv.fr
Ouvert au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



Les Rencontres de la Sécurité : un événement à ne pas manquer

Sébastien Houdayer, maire de notre commune et vice-président de la communauté d'agglomération en charge du **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** (CISPD), est fortement impliqué dans la sensibilisation des habitants aux enjeux de sécurité et de prévention. C'est dans cette dynamique que la communauté d'agglomération organise une nouvelle édition des **Rencontres de la Sécurité**, qui se tiendra le **samedi 24 mai à Coulommiers**.

L'an dernier, près de 2 000 visiteurs et 500 écoliers ont participé à l'événement, témoignant de l'intérêt du public pour ces thématiques plus que jamais d'actualité. Cette année encore, les forces de l'ordre, les services de secours et les partenaires locaux se mobiliseront pour

proposer des démonstrations et des **ateliers pédagogiques** sur des sujets concrets : sécurité routière, gestes de premiers secours, prévention des risques du quotidien, sensibilisation aux usages numériques...

Que vous soyez parents, jeunes, seniors ou simplement curieux d'en savoir plus sur les **métiers de la sécurité et de la prévention**, cet événement vous concerne. Venez rencontrer les professionnels qui œuvrent chaque jour pour votre sécurité et profitez d'une journée riche en échanges et en découvertes !



LES RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ



Ateliers - Démonstrations - Manœuvres - Présentation des métiers et des véhicules



SAMEDI 24 MAI 2025 de 10h à 18h

Entrée & parking gratuits

Restauration sur place

+ d'infos :

www.coulommierspaysdebrie.fr

Facebook : @cpb.agglo



À Coulommiers
SUCRERIE
77 rue du Général Leclerc



COULOMMIERS
PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION



Un accompagnement sur-mesure pour l'orientation des jeunes

L'**orientation scolaire et professionnelle** est une étape cruciale dans la vie des jeunes et de leurs familles. Pourtant, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver parmi les nombreuses filières qui s'offrent à eux, et le remplissage des **vœux sur Parcoursup** est souvent une épreuve problématique. C'est dans cette optique qu'une entrepreneuse de notre commune, Marie Schneider, propose désormais un **service d'accompagnement personnalisé** pour **aider les lycéens et les étudiants** à choisir leur voie en toute sérénité.

Forte de 30 ans d'expérience dans l'accompagnement individuel et collectif en entreprise, cette professionnelle a souhaité mettre ses compétences au service des jeunes en quête de repères. Formée aux **sciences neurocognitives et comportementales** ainsi qu'à diverses approches de développement personnel, elle propose un accompagnement structuré pour aider les étudiants à mieux comprendre leur dynamique motivationnelle.

Grâce à des questionnaires basés sur les recherches les plus récentes en neurosciences, les jeunes identifient leurs centres d'intérêt, leurs

talents et leurs aptitudes. Ces résultats sont ensuite analysés lors d'un ou deux **entretiens individualisés**, où les parents peuvent être impliqués si l'élève le souhaite. Un compte rendu détaillé est remis à l'issue de cet échange, offrant une vision claire des choix d'orientation possibles et des propositions d'établissements.

« Grâce à cet accompagnement, il y a 6 ans, mes enfants ont pu choisir des études supérieures dans lesquelles ils se sont épanouis tout en bénéficiant de belles perspectives d'avenir professionnel. »

Que ce soit pour les lycéens indécis ou les étudiants qui envisagent **une réorientation après une première année d'études**, cet accompagnement vise à éclairer les jeunes dans leurs choix. L'objectif est de leur fournir des outils concrets pour bâtir **un projet d'avenir** en accord avec leur personnalité et leurs aspirations profondes.

Marie Schneider
LEVEL + Orientation
06.40.78.61.00



Une architecte d'intérieur au service des habitants

Laurine Le Bellec, architecte d'intérieur, a créé son entreprise **CASADEQUAT** il y a maintenant un an.

Spécialisée en architecture d'intérieur, décoration et optimisation d'espace, elle propose des services d'accompagnement personnalisés pour les particuliers, notamment dans les projets de rénovation, de construction ou de décoration.

Habitant elle-même à Saint Augustin, elle est attachée au développement local et à l'accompagnement des familles de la région, dans la création d'intérieurs à leur image.

CASADEQUAT

06 76 84 54 85

laurine@casadequat.fr

www.casadequat.fr



Numéros utiles

Retrouvez ici l'annuaire des professionnels de votre commune.

Infirmier/ères	Pauline LEJEUNE	01.64.65.57.53	Prothésiste dentaire	Laboratoire Coulon	06.22.80.39.27
	Romain DELIGNY	06.70.84.58.39			
Infirmière en pratique avancée	Véronique PILLET-HAUDUROY	06.23.45.41.55	Laëtitia RICHARD	Réflexologue	06.51.59.87.16
Médecins généralistes	Serge COULON	01.64.03.37.87	Coiffeur	Le salon de Lucie	09.83.27.40.04
	Maud CARRE	01.24.69.04.20	Boulangerie	Fabrice Bleeker	01.64.03.15.16
Psychanaliste	Nathalie COMBET-JOLY	06.85.10.57.41	Garagiste	Gérald BOULANGER	01.64.03.20.89
Chirurgien dentiste	Geneviève FIESCHI	01.64.03.59.62	Restaurant	Le Clos Briard	01.64.65.20.81
Psychologue	Josephina OCAMPO	06.16.15.52.65	Regroupement pédagogique	Martine ROBICHE	01.64.75.05.93
Ostéopathe	Stéphanie LASVIGNES	06.47.48.21.07	Chenil dressage	La légende de Chantevant	01.64.65.02.64
Psychomotricienne	Mélissa JUHE	06.76.71.82.44	Conseil Juridique-Avocat	Dominique HADJEAN	06.82.17.40.63
Masseur Kinésithérapeute	Pierre-Christian YVANOFF	01.64.20.50.85	Colis de viandes	TG Viandes	01.64.65.60.05
Sage femme	Chrystie OUVRE	Doctolib			
Pharmacie	Pharmacie BEAUJEAN	01.64.20.75.54			

Un service de ramonage et d'entretien de poêles à votre disposition

Damian Dziuba propose ses services de ramonage, débistrage et remplacement de vitres de cheminées et poêles, ainsi que l'entretien des poêles à granulés.

Un entretien régulier de vos installations garantit non seulement leur bon fonctionnement, mais aussi votre sécurité et une meilleure performance énergétique.

Pour toute intervention ou renseignement, vous pouvez le contacter au **06 08 45 39 00**.



Panneau Pocket

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Agenda



Ne manquez pas les prochains événements de votre commune !

AVRIL 2025

Lundi 21

- Chasse aux oeufs
Organisée par la Mairie

MAI 2025

Du vendredi 02 au dimanche 04

- Week-end du jumelage en Maine-et-Loire
Organisé par le Comité des fêtes

Jeudi 08

- Commémoration
Organisée par la Mairie et Le Groupe Amical des Anciens Combattants

Samedi 17

- Kermesse à Mauperthuis
Organisée par Asso 3R

Samedi 17

- Kermesse à Mauperthuis
Organisée par Asso 3R

Dimanche 18

- Brocante de Barny
Organisée par la Mairie

Samedi 17 et dimanche 18

- Exposition de peintures
Organisée par la Palette des Amis

JUIN 2025

Samedi 14

- Fête du jeu
Organisée par le Comité des Fêtes

Mercredi 18

- Commémoration
Organisée par la Mairie et Le Groupe Amical des Anciens Combattants

Samedi 28

- Fête du village et Feu d'artifice
Organisée par la Mairie

Samedi 28

- Color Run
Organisée par Asso 3R

JUILLET 2025

Lundi 14

- Fête nationale - Commémoration
Organisée par la Mairie et Le Groupe Amical des Anciens Combattants

AOÛT 2025

Samedi 30

- Fête des associations à Mauperthuis
Organisée par les associations de Saint-Augustin et Mauperthuis

SEPTEMBRE 2025

Samedi 20

- Loto
Organisé par le Comité des fêtes

Samedi 27

- Fêtes des régions
Organisée par la Mairie

OCTOBRE 2025

Samedi 18 et dimanche 19

- Fête de la pomme
Organisée par le Comité des Fêtes



Téléchargez
l'application
officielle « Sortir
en Pays de Brie » !



Restons connectés

www.saint-augustin77.fr

 [mairiesaintaugustin77](https://www.facebook.com/mairiesaintaugustin77)

 Saint-Augustin 77

Votre mairie est ouverte :

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au vendredi de 14h à 17h
Fermée le mercredi

Permanence des élus tous les
vendredis, sans rendez-vous,
de 17h00 à 19h00

6 place du 27 août
77515 Saint Augustin
01 64 03 15 12
mairie-saintaugustin@wanadoo.fr